

Monsieur C

Le 09/01/14

Objet : quitter la RSI

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour ce que vous faites ainsi que la formidable détermination de Monsieur Reichman. Si nous avions plus d'hommes comme lui au gouvernement peut-être n'en serions nous pas là (et bravo aux équipes également).

Je suis artisan maçon et je cotise à la RSI, je souhaite vous parler d'un problème que j'ai actuellement avec le RSI. Je demeurais sous le régime micro-entreprise jusqu'au mois d'octobre 2012 (cotisations payées à 23 % et réglées en même temps). Je change de statut le 1er novembre 2012, je me mets en EURL. Dans la continuité de mes démarches, je reçois une déclaration de revenu le 10 septembre 2013.

A la suite de cette déclaration, le RSI a repris le chiffre d'affaires de ma micro-entreprise et l'a inclus dans mes revenus EURL de novembre et décembre 2012 (où je ne me suis pas pris de salaire sur ces 2 premiers mois d'EURL). Il me réclame encore des charges sur cette année 2012 (que j'ai déjà payé, preuves à l'appui). Le RSI a simplement fait :  $16\,882\text{€} / 2 = 8\,441\text{€}$  et par magie il nous trouve :  $3\,255\text{€}$  de cotisations + majorations  $175\text{€} = 3\,430\text{€}$ ..... Moi-même, je ne comprends pas, la comptable non plus d'ailleurs....., eux-mêmes non plus d'ailleurs mais leur slogan est : c'est pas grave, vous payez, de toute façon je n'ai pas le temps de réparer votre erreur nous n'avons que 3 minutes 30 pour se parler, alors vous payer, merci et il raccroche :::: MERCI LA FRANCE, BRAVO !!!!!....

Et cerise sur le gâteau, j'ai reçu mon nouvel appel annuel de cotisations soit  $22\,472\text{€}$ , sachant que je me prends un salaire mensuel de  $1\,300\text{€}$  soit  $15\,600\text{€}$  annuel ?????.....

Je n'en peux plus de leurs erreurs à répétition, de leur mauvaise foi, j'ai besoin de vous, je veux quitter le régime social français.

Je vous remercie encore pour votre aide et votre courage..  
Bien à vous.

C